



# ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service SMSI

Bureau 231

Référence n° 20-0001

Affaire suivie par :

Elisabeth Devaine

Tél : 01 55 11 43 45

Mél : elisabeth.devaine@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 09 février 2022

la Rectrice de l'académie de Limoges

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

S/C Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie,  
directrice et directeurs académiques des services de  
l'Education nationale de Corrèze, Creuse et Haute-  
Vienne,

S/C Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'Education nationale

**Objet : Campagne 2022 de financement d'actions promotrices de santé en faveur des jeunes en milieu scolaire - Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine (ARS NA) et Rectorat.**

Chère Madame, Cher Monsieur,

La promotion de la santé en milieu scolaire contribue à la stratégie de santé publique qui vise à réduire les inégalités sociales de santé et favoriser la réussite de tous les élèves.

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine (ARS) et les Rectorats des Académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers, dans leur convention cadre signée en mai 2018, définissent des orientations stratégiques communes en cohérence avec les priorités du projet régional de santé 2018-2022 et la politique académique éducative de santé.

Plusieurs priorités communes émergent, offrant pour la sixième année aux écoles et établissements, la possibilité d'un financement de l'ARS pour des projets concourant à la mise en œuvre de ces politiques de santé.

**L'an dernier, neuf projets de l'académie de Limoges ont bénéficié d'une subvention de l'ARS pour un montant total de 28 318 euros, soit 1 projet et 11 201 € supplémentaires par rapport à l'année précédente.**

Les thématiques priorisées, développées dans la note de cadrage en pièce jointe, portent sur:

- La promotion des habitudes de vie favorables à la santé dont l'éducation nutritionnelle, la promotion de l'activité physique, la lutte contre la sédentarité et la qualité du sommeil.
- La prévention des conduites à risques, addictions, dopage et conduites dopantes,

- L'éducation à la sexualité en lien avec l'égalité fille-garçon, la prévention et la lutte contre les comportements sexistes et les violences sexuelles,
- La promotion du bien-être et de la santé mentale par le développement des compétences psychosociales
- La promotion d'un environnement favorable à la santé en lien avec le Plan regional santé environnement (PRSE).

Le Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) constitue l'instance privilégiée notamment pour impulser les projets en inter degrés et inter établissements.

Je vous invite à prendre connaissance des pièces constituant le dossier de cet appel à projets ARS « Campagne 2022 de financement d'actions de prévention et de promotion de la santé en faveur des jeunes en milieu scolaire » que vous trouverez en pièces jointes :

- Note de cadrage des actions en milieu scolaire
- Dossier établissement jeunes 2022-2023
- Dossier projet jeunes année 2022-2023
- Déclaration sur l'honneur
- Notice technique avec les contacts des délégations départementales de l'ARS, complétée ci-dessous, des coordonnées des infirmières conseillères techniques départementales:

Corrèze : Santé scolaire [sante.scolaire.ia19@ac-limoges.fr](mailto:sante.scolaire.ia19@ac-limoges.fr)  
Creuse : Florence JUNIAT [Florence.Juniat@ac-limoges.fr](mailto:Florence.Juniat@ac-limoges.fr)  
H-Vienne : Véronique BRUN [veronique.brun@ac-limoges.fr](mailto:veronique.brun@ac-limoges.fr)

Les dossiers sont à retourner renseignés au plus tard le **vendredi 6 mai 2022 à la délégation départementale de l'ARS ainsi qu'à l'infirmière conseillère technique de votre département.**

**Pour information, les établissements financés en 2021-2022** qui souhaitent reconduire leur projet l'année scolaire prochaine ont déjà reçu, de la part des délégations départementales de l'ARS, les documents relatifs à cette reconduction, également attendus au plus tard le 6 mai.

Cette campagne de financement représente un levier supplémentaire pour la mise en œuvre de la politique académique éducative de santé. Aussi, si vous le souhaitez, vous pouvez présenter un ou plusieurs de vos projets.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.

Très sincèrement,

Carole Drucker-Godard

